

Êtes-vous admissible à vous inscrire et à voter?

Qui peut s'inscrire comme électeur?

Vous pouvez vous inscrire comme électeur si vous êtes à la fois :

- citoyen canadien;
- âgé de 18 ans ou plus le 19 octobre 2024 et
- résident de la Colombie-Britannique au plus tard le 18 avril 2024.

Qui a le droit de voter à cette élection?

Vous avez le droit de voter à cette élection si vous êtes un électeur inscrit et que vous n'avez pas déjà voté à cette élection.